



Voici à quoi ressemblera un jour la centrale rénovée vue de l'ouest.

Quand même le maximum ne suffit pas

Rénovation de la centrale d'Aarau | La centrale électrique d'Aarau («Kraftwerk Aarau») a vieilli et doit être rénovée. Sur le principe, les cantons de Soleure et d'Argovie ont approuvé le projet, et les exigences des associations environnementales ont été prises en compte dans celui-ci. Pourtant, le projet est bloqué.

RALPH MÖLL

En août 2008, la Suisse a rejoint le Système d'information Schengen (SIS), la commission du Grütli a organisé une fête du 1^{er} Août sans célébrités nationales et de fortes pluies ont provoqué des inondations dans la plaine de la Linth. Mais c'est aussi en août 2008 qu'Eniwa – qui s'appelait encore IBAarau – a présenté aux autorités soleuroises et argoviennes un concept pour la rénovation de la centrale d'Aarau.

Depuis, près de 14 ans se sont écoulés, et on ne sait toujours pas si, ni comment la centrale pourra être rénovée. Pendant ces longues années, Eniwa a optimisé plusieurs fois le projet sur les questions d'environnement et de restauration de la migration des poissons, en apportant les modifications conceptuelles et les mesures compensatoires nécessaires, et les cantons de Soleure et d'Argovie ont achevé l'examen cantonal préliminaire.

Suite à l'enquête publique, plusieurs oppositions contre le projet ont été déposées début mai 2021, dirigées contre la suppression prévue de l'étroit Mitteldamm («digue du milieu»). Pour Eniwa, cette suppression du Mitteldamm – un vestige de l'époque où l'électricité était produite en alternance dans le canal 1 et dans le canal 2 – est une composante importante de la rénovation de la centrale: sans le Mitteldamm, les pertes liées au courant sont

réduites et, la section d'écoulement étant plus grande, la production d'électricité est plus efficace. Par cette mesure, entre autres, Eniwa entend augmenter la production d'électricité de 22 % pour atteindre 125 GWh par an.

La patience est de mise

Si l'on veut réaliser un projet d'infrastructure en Suisse, il faut généralement faire preuve de beaucoup de patience – et être conscient que l'éventualité de se retrouver avec peu, voire rien du tout à la fin, est belle et bien réelle. Au début de l'année, par exemple, un arrêt du Tribunal fédéral a suscité l'incompréhension: il stipulait que deux éoliennes devaient être supprimées dans le parc éolien sur le Grenchenberg, dans le canton de Soleure, laissant au final quatre éoliennes, et ce en raison de deux oiseaux.

Afin d'éviter ce genre de situations désagréables – mais aussi incompréhensibles au vu de la large approbation rencontrée dans les urnes il y a cinq ans par la Stratégie énergétique –, les maîtres d'ouvrage impliquent les organisations environnementales et d'autres parties concernées dès les débuts de tels projets. Les initiants des projets garantissent ainsi que les doutes et les exigences, légitimes, soient pris en compte dans la planification depuis le départ. Et ils diminuent le risque que des oppositions soient déposées et que le projet soit de ce fait retardé parfois pendant des années.

Des mesures, encore des mesures, toujours des mesures

Pendant les 14 dernières années, Eniwa est allée vers les associations environnementales et a accepté de faire des concessions. Dans le canton de Soleure, territoire sur lequel se trouve principalement l'engorgement de l'Aar, on a par exemple procédé à une participation publique. De plus, entre 2016 et 2018, Eniwa a adapté le projet aux nouvelles exigences relatives à la restauration de la migration des poissons.

Chez Eniwa, c'est la stupeur et l'incompréhension qui dominent face au fait que le projet se trouve à nouveau dans la file d'attente en raison des oppositions. « Ce ne sont pas des associations ni des organisations environnementales qui mènent campagne contre la rénovation de la centrale: ce sont des particuliers qui ont fondé une association exprès pour cela », explique le CEO



La centrale telle qu'elle se présente aujourd'hui. En arrière-plan, on aperçoit la fin de la digue centrale controversée.

Hans-Kaspar Scherrer. C'est pourquoi la légitimation des plaintes de ces opposants doit selon lui impérativement faire l'objet d'une clarification juridique.

La route est encore longue

Les conseils d'État des cantons de Soleure et d'Argovie se penchent actuellement sur cette clarification. Certes, Hans-Kaspar Scherrer espère que les deux gouvernements en arriveront à la conclusion qu'il faut rejeter les oppositions, mais il estime peu probable que les opposants capitulent ensuite: « Nous partons du principe que les opposants iront au moins jusqu'au tribunal administratif, soit l'instance immédiatement supérieure. »

Le blocage et les reports à répétition, sur des années, de projets d'infrastructure tels que celui d'Aarau a des répercussions sur les coûts: les projets sont toujours plus chers. Mais cela ne va pas dans le sens des entreprises. Et ne peut pas non plus aller dans le sens des actionnaires, soit dans le cas présent les communes propriétaires d'Eniwa. « En tant qu'entreprise d'approvisionnement en énergie, nous avons pour mandat de développer la production et de générer de façon rentable du courant pour notre clientèle. On ne peut pas modifier ce mandat juste comme ça, parce qu'un détail du projet ne convient pas à quelques personnes privées. »

On demande de la sécurité juridique et d'investissement

Autre élément qui vient s'ajouter: suite à l'approbation de principe du projet par les cantons en 2013, la suppression de la

moitié supérieure de la digue n'est même plus contestable, sécurité juridique oblige. Hans-Kaspar Scherrer salue pour cette raison – mais ce n'est pas la seule – la restriction des possibilités d'opposition et de recours proposée par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga: « J'estime qu'il est très important que les opposants ne puissent plus faire recours contre chaque étape d'un projet. Cela fait économiser du temps et de l'argent aux entreprises et garantit la sécurité juridique comme au niveau des investissements. » Par ailleurs, cela mettra le holà à la tactique de temporisation et de blocage, courante aujourd'hui.

Exploiter le potentiel de l'hydraulique au fil de l'eau

Le CEO d'Eniwa, optimiste mais prudent, table sur une mise en service de la centrale rénovée dans sept à huit ans, soit en 2029 ou 2030. Pour Hans-Kaspar Scherrer, le fait que plus de 20 ans doivent s'écouler pour réaliser un tel projet, qui est une rénovation d'une installation en place depuis plus de 100 ans, est des plus inquiétants: « L'hydraulique au fil de l'eau recèle un potentiel de 4 à 5 térawatts supplémentaires. Nous sommes urgentement dépendants de cette production si nous voulons vraiment réussir la transition énergétique. L'hydraulique au fil de l'eau nous fournit l'énergie en ruban nécessaire, ce dont le photovoltaïque et l'éolien sont incapables. »

Auteur

Ralph Möll est rédacteur en chef AES.
→ AES, 5000 Aarau
→ ralph.moell@electricite.ch